

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des Chœurs de Plaisance du Jeudi 28 mars 2024

Les membres de l'association Les Chœurs de Plaisance domiciliée Mairie rue Maubec 31830 Plaisance du Touch se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le Jeudi 28 mars 2024, à 20 h 10, à la salle Vellas 22 rue du 11 novembre 31830 Plaisance du Touch, sur convocation préalablement adressée par courrier électronique, le 14 mars 2024 par Hélène PAINCHAULT, secrétaire, dans les formes et délai conformes aux dispositions statutaires.

34 membres étaient présents ou représentés, sur un total de 38 membres de l'association ; conformément aux conditions de quorum mentionnées dans les statuts, l'assemblée générale extraordinaire peut donc valablement délibérer. Une feuille de présence est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale extraordinaire est présidée par Madame Marie-Dominique MARTOS en sa qualité de présidente de l'association.

La présidente rappelle que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant : Pour pallier la démission de Nathalie Lapeyre, et être en conformité avec les statuts, nous devons intégrer de nouveaux membres au conseil d'administration qui procédera ultérieurement à l'élection d'un nouveau trésorier.

Le président fait état des motifs à l'origine de cette proposition, et informe l'assemblée que Pascale Pappalardo, Muriel Knoop, Huguette Bois souhaitent rejoindre le CA et Martine Laurent se porte aussi candidate. Mise au vote par la présidente à main levée, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le nouveau conseil d'administration se compose de 7 membres, Marie-Dominique Martos, Hélène Painchault, Maité Findeling, Pascale Pappalardo, Muriel Knoop, Huguette Bois et Martine Laurent.

La séance est levée à 20h20.

A Plaisance du Touch le 28 mars 2024

La présidente
Marie-Dominique MARTOS



La secrétaire
Hélène PAINCHAULT

